

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Gérard Jolivet

René Datry, maire de Vienne, 1925-1931

Le XX^e siècle fut pour Vienne le siècle des socialistes : la ville a été dirigée par le parti de Jaurès, de Blum et de Mitterrand pendant 72 ans ! On se souvient de Joseph Brenier, de Lucien Hussel, et bien sûr de Louis Mermaz qui, bien qu'étant le moins viennois de tous, a battu le record de longévité de tous les maires qui l'ont précédé. Mais qui connaît encore le nom de René Datry ? Il est vrai que des quatre maires socialistes, il fut sans doute le plus modeste et eut le mandat le plus court. Mais ce sont ses ennuis de santé qui l'ont éloigné des plus hautes responsabilités, et non une défaite électorale. En tout état de cause, il a été un chaînon essentiel dans l'histoire du socialisme viennois. Il s'agit donc avec cet article de réparer les injustices de la mémoire et de tirer de l'oubli une figure attachante de la politique locale.

Fils du peuple (1885-1911)

Les photographies de René Datry nous montrent un homme élané, élégant, distingué. Son attitude et l'expression de son visage sont pleines de calme et de noblesse. Il est décrit comme peu expansif, sans être froid, mais au contraire doux et aimable. Nous aurons l'occasion de voir que longtemps après avoir quitté les responsabilités, il était resté très apprécié. On imagine d'après les photos, un homme de bonne famille. Ce n'était pourtant pas le cas. C'était un autodidacte issu d'un milieu populaire.

René Datry n'était pas viennois. Son origine est en Lorraine, dans le département de la Meuse. Son père, Auguste Datry, fils de cultivateur, naquit le 24 décembre 1854 dans un village de 700 habitants, Romagne-sous-les-Côtes, à 20 km au nord de Verdun, sur la rive droite de la Meuse. A ne pas confondre avec Romagne-sous-Montfaucon qui se trouve sur la rive gauche. Au moment de sa naissance, l'exode rural avait déjà commencé. Auguste Datry fit partie de ceux qui quittaient le village pour chercher du travail en ville. A quel âge est-il parti ? Par où est-il passé ? Nous ne le savons pas. Quand on le retrouve pour la naissance de son fils René, il a 31 ans. Il est facteur des postes à Paris, où il vit en concubinage, 1 rue d'Aubervilliers, dans le 18^e arrondissement, à la limite du 19^e. Aux confins de La Villette et de La Chapelle, on a là un quartier ouvrier parmi les plus misérables de la capitale. La mère de René Datry, Mélanie Joliot, n'a alors que 22 ans. Elle est née dans le même village que son amant, mais elle est venue avec ses parents s'installer à Paris, où elle est couturière, tandis que son père, manouvrier à Romagne-sous-les-Côtes, est devenu dans la capitale « camionneur », c'est-à-dire, à une époque où les camions automobiles n'existaient pas encore, charretier. On peut donc aisément supposer qu'Auguste Datry a connu sa future femme

au village, alors qu'elle était enfant. D'après le manuscrit de Paul Datry (voir sources), le père Joliot travaillait pour la Compagnie des Chemins de Fer de l'Est, dont la gare de marchandise longeait la rue d'Aubervilliers. Cela correspond bien avec son emploi de « camionneur » et on peut, d'après la photo ci-dessous, l'imaginer conduisant sa charrette de la gare aux grossistes du quartier.



Fig. 1 : La rue d'Aubervilliers.

René Datry naquit donc à Paris le 15 septembre 1885 dans un milieu d'immigrés des provinces, lorrain en l'occurrence, comme la plupart des Parisiens de l'époque. Il faudrait voir si les témoins de sa naissance, un forgeron et un ébéniste, n'étaient pas « par hasard » lorrains eux-aussi. En tout cas cette naissance illégitime est significative de milieux populaires urbains qui ne se préoccupaient guère d'officialiser leur union, comme on le verra pareillement pour la famille maternelle de René Datry. C'est seulement lorsque Mélanie fut enceinte d'un deuxième enfant que le couple décida de se marier, le 19 mai 1888. Auguste Datry et sa compagne habitaient toujours dans le 18^e, mais cette fois au 12 rue Caillé, où ils cohabitaient avec les parents Joliot (c'était sans doute déjà le cas rue d'Aubervilliers trois ans plus tôt). Cette petite rue parallèle à la rue d'Aubervilliers, est pratiquement enclavée dans les entrepôts de la gare de marchandise et le père Joliot n'avait que quelques pas à faire pour rejoindre son lieu de travail.

C'est dans ce quartier bruisant des activités ferroviaires et roulières que naquit le 19 septembre 1888 la petite sœur de René Datry, prénommée Lucie. Les témoins sont alors deux facteurs, collègues d'Auguste Datry. Celui-ci a 34 ans, sa femme 25. Ils ne s'entendent déjà plus. Mélanie serait-elle volage ? S'est-elle enfuie avec un amant ? C'est ce pourrait suggérer le fait qu'au moment du divorce, prononcé le 25 avril 1895, les deux enfants (10 et 7ans) restèrent avec leur père. Mais seule la consultation du jugement de divorce pourrait confirmer ce qui n'est qu'une hypothèse.

Après son certificat d'études, René Datry dut travailler pour venir en aide à son père. Celui-ci le fit donc embaucher à la poste comme porteur de télégrammes. « Je l'imagine, écrit Paul Datry¹, courant sur les pavés entre les fiacres, les chevaux, les quelques rares voitures de l'époque, grimpant les escaliers éclairés au gaz de ville,

1 - Dernier enfant de René Datry [NDLR].

constamment essoufflé. » Le jeune garçon était en effet atteint d'une malformation cardiaque consécutive à une grave crise de rhumatisme articulaire, dont il avait été victime à l'âge de trois ans. S'il avait dû faire un métier manuel, il n'aurait peut-être pas vécu très longtemps. Mais le hasard d'une rencontre allait en décider autrement.

Une rencontre déterminante

Cette rencontre assez étrange est celle d'un professeur de l'enseignement secondaire, Jules Chaumet, qui, selon la légende familiale, prit René Datry sous sa protection, lui fit reprendre ses études et obtenir une licence en droit, puis l'emmena à Vienne où il deviendra avocat. Selon Paul Datry, cette rencontre aurait eu lieu en 1899. Le jeune garçon avait alors 14 ans et le professeur 36. Ce raccourci soulève beaucoup d'interrogations. La seule chose certaine dans cette aventure est que René Datry était effectivement clerc d'avoué à Vienne chez maître Guillot en 1906, qu'il habitait alors chez Jules Chaumet, et qu'il était signalé dans le recensement de cette année-là comme étant, à l'âge de 21 ans, son « élève » !

Qui était donc ce bienfaiteur ? Ferdinand Jules Chaumet était né à Paris, dans le 6^e arrondissement, en 1863. Son milieu d'origine était modeste sans être prolétarien : il était le fils tardif (ses parents avaient tous deux 37 ans) d'un comptable venu de Crépy-en-Valois, et les témoins de sa naissance étaient un mécanicien et un serrurier. Professeur de lettres, Jules Chaumet se maria une première fois en 1892, puis divorça. On le retrouve en 1901 à Saint-Jean-d'Angély, en Charente-Maritime, où il a emmené avec lui le jeune Datry : Paul Datry écrit que la famille possède des cartes postales qui sont adressées au jeune garçon à Saint-Jean-d'Angély par son père et sa sœur. Pourquoi le professeur était-il parti si loin de Paris ? Mystère. A quoi s'ajoute le 31 octobre de cette année 1901 un remariage quelque peu insolite, avec pour témoins le principal du collège et trois professeurs. Insolite en effet parce que la seconde épouse de Jules Chaumet, Marie Thérèse Lavau, n'avait que 18 ans, vingt ans de moins que lui, et qu'elle habitait avec ses vieux parents (67 et 58 ans) à Mâcon, de l'autre côté de la France, où son père était employé de chemin de fer retraité. Quand et pourquoi le professeur demanda-t-il sa mutation pour le collège de Vienne (qui prendra le nom de Ponsard en 1912) ? Était-ce pour se rapprocher de ses beaux-parents ? D'une ville universitaire comme Lyon, où son protégé pourrait étudier le droit ? Rien ne coule de source, on le voit, dans cette histoire. En 1906 en tout cas, René Datry était clerc d'avoué à Vienne. Il habitait chez son mentor une maison de Coupe-Jarret, avec le vieux père de celui-ci, âgé de 80 ans, Marie Chaumet, la jeune épouse, qui n'avait que deux ans de plus que lui, et deux domestiques de quinze et dix-sept ans. D'où venait au professeur une telle aisance ? Encore un mystère.

Tout laisse à penser en tout cas que Jules Chaumet était socialiste, au moins d'idées, et que c'est de lui que provient l'engagement politique de René Datry. Ainsi en 1908 le jeune clerc adhère à l'Amicale espérantiste de Vienne. Il faut rappeler que l'espéranto, créé en 1887 par un juif polonais, Zamenhof, a porté certains espoirs pacifistes et internationalistes dans les milieux intellectuels, socialistes ou anarchistes en particulier. Le congrès fondateur du mouvement

espérantiste international avait eu lieu à Boulogne-sur-Mer en 1905. Tous les partisans de l'espéranto n'étaient pas socialistes, loin s'en faut. Mais la réunion de 1908 qui créa l'Amicale espérantiste de Vienne² était présidée par le maire socialiste Joseph Brenier, et parmi les membres du bureau on trouvait la militante socialiste, syndicaliste et féministe Claudette Coste, future femme de Lucien Hussel, dont j'ai évoqué la figure dans un précédent article de notre revue³. Quant au trésorier de l'Amicale, il n'était autre que Jules Chaumet. On retrouve ce dernier l'année suivante, présidant avec Joseph Brenier, au Théâtre de Vienne, un meeting de soutien aux ouvriers grévistes fusillés lors de l'affaire de Draveil-Villeneuve-Saint-Georges.

Joséphine Saurin-Stehly, l'épouse.

C'est probablement dans ce milieu socialiste viennois que René Datry a rencontré sa future femme, Joséphine Carmen Saurin-Stehly. Pas plus que lui, elle n'était d'origine viennoise. Son grand-père, qui était d'origine alsacienne (le nom Stehly vient de Stahl, l'acier), était un canut, fabricant de bas de soie à Lyon, rue Port-Charlet (actuellement rue Ferrandière, dans la presqu'île). Le 10 juin 1847, il avait reconnu l'enfant naturel d'une tailleur de la rue Buisson, dans le même quartier des Cordeliers, Joséphine Daffra. Cet enfant, Antoine Stehly, sera le beau-père de René Datry. Comme son père, Antoine Stehly travaillait dans la Fabrique de soie. Il était graveur sur cuivre dans une entreprise d'impression sur étoffes, l'entreprise Blanchemain. Celle-ci créa une succursale à Barcelone et y envoya son graveur en 1881. Histoire d'amour ou calcul de l'entrepreneur qui misait sur les qualités de son employé ? En tout cas, Antoine Stehly épousa la fille de son patron, Marie Blanchemain. Tout aussi volage que l'était peut-être la mère de René Datry, celle-ci s'enfuit bientôt avec un amant. Alors, Antoine Stehly se mit en ménage avec une jeune Espagnole, Maria Teresa Saurin. Il avait treize ans de plus qu'elle. Ils eurent quatre enfants : Henri Manuel en 1884, Joséphine Carmen le 16 juin 1886, puis Paulin en 1891, et enfin Thérèse en 1895. Mais la dernière naquit à Vienne.



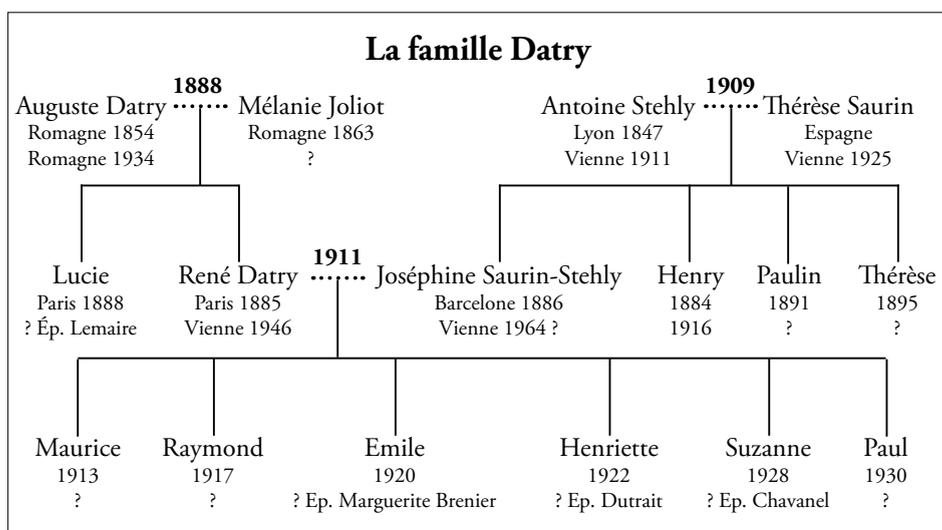
Fig.2 : La famille Saurin-Stehly.
Assis, Antoine Stehly et son épouse Maria Teresa Saurin. Debout, les quatre enfants.
De gauche à droite, Teresa, Henri, Joséphine et Paulin.

Antoine Stehly était donc revenu en France entre 1891 et 1895, d'abord à Rouen, puis à Vienne, où il s'installa route de Lyon avec sa petite famille.

2 - André Védrine, *Cent ans d'espéranto dans la région Rhône-Alpes et en Saône-et-Loire, 1895-1995*, 2007.

3 - *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 109, 2014, fascicule 1, p. 13-15.

Couturière, Maria Teresa Saurin put travailler à domicile en élevant ses quatre enfants. Aucun d'eux n'avait été légitimé mais on les appelait Saurin-Stehly. Le ménage était très pauvre et les parents firent de nombreux sacrifices pour faire faire des études à leurs enfants. Henri, l'aîné semble avoir été très doué. Séduisant, brillant, il était adoré par sa mère et ses sœurs. On l'envoya à Montpellier faire des études d'agronomie. En 1903, à 19 ans, alors qu'il était encore de nationalité espagnole, il s'engagea pour trois ans. Mais il ne fit qu'un an de service : en 1904, il était promu caporal et mis en disponibilité. Il retourna alors à Montpellier terminer ses études, puis revint chez ses parents, 19 rue de Bourgogne, en juillet 1905. En 1906, il partit tenter l'aventure en Algérie. Il s'installa dans l'Oranais pour y exploiter des vignes. Il va y rester jusqu'à la guerre. En 1907, il est à Relizane, puis en 1910 à Mercier-Lacombe. Enfin à partir de janvier 1911 il est à Mascara où il est devenu secrétaire du syndicat agricole.



Les deux derniers enfants, pendant ce temps, firent des études de droit. Joséphine, quant à elle, après avoir obtenu le brevet supérieur, devint institutrice. Elle trouva un poste à classe unique dans l'Oisans. Puis elle se rapprocha de Vienne, enseignant à Pont-de-Cheruy, Saint-Maurice-l'Exil, Cour-et-Buis. Elle finit par obtenir un poste à Vienne. C'est à ce moment-là sans doute qu'elle rencontra René Datry, peut-être en 1908. Entre-temps, Antoine Stehly avait obtenu en 1903 un jugement du tribunal de Vienne qui prononçait la dissolution de son mariage de Barcelone. Il pouvait donc épouser la mère de ses enfants. Mais il ne put s'y résoudre. L'homme était un socialiste libre-penseur qui ne tolérait aucune compromission avec « la morale bourgeoise ». Certes il s'était marié une première fois, mais depuis sa jeunesse ses opinions s'étaient endurcies et il ne voulait pas se soumettre aux règles d'une société qu'il rejetait. Alors c'est le professeur Chaumet, sans doute son camarade de parti, qui fit le siège du vieil homme récalcitrant à régulariser une union vieille de trente ans. Il pensait à son protégé qui était ou allait être clerc de notaire à Vienne et qui n'avait aucun intérêt, tout socialiste

qu'il fût, à avoir une belle-famille un tant soit peu scandaleuse selon les critères de l'époque. Peut-être le jeune homme éprouvait-il d'ailleurs depuis longtemps un sentiment de honte d'avoir des parents séparés depuis son plus jeune âge sans que la situation fût régularisée : son père Auguste Datry ne divorcera qu'en 1912, pour se remarier peu après, mais lui au moins, resté à Paris, était très éloigné du qu'en-dira-t-on viennois. Jules Chaumet finit par arracher à Antoine Stehly l'acceptation d'un mariage, qui eut lieu le 17 juin 1909. Jules Chaumet était son témoin. Mais le marié n'avait pas deux ans à vivre. A 62 ans, il était atteint de la goutte qui allait bientôt dégénérer en gangrène. Il faudra l'amputer. Il mourut le 4 mars 1911.

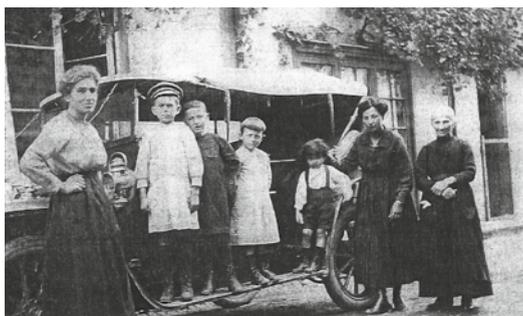


Fig. 3 : Josephine Stehly-Datry, jeune institutrice à Cour-et-Buis (2^e à partir de la droite), devant un car Gauthier.

Avocat socialiste (1912-1924)

René Datry et Joséphine Saurin-Stehly se marièrent le 11 décembre 1911. Le jeune couple emménagea 1 rue de la Poterne, avec toute la famille Stehly : Maria Teresa Saurin, la mère, Paulin, bientôt embauché lui aussi comme clerc d'avoué, et Teresa, la petite dernière, qui faisait ses études de droit. Le 17 mars 1913 naquit leur premier enfant, Maurice. Ils en auront six. Mais contrairement à ce qu'on observe dans les familles populaires de l'époque, les naissances furent relativement espacées puisqu'elles s'étalèrent sur 17 ans, de 1913 à 1930, soit un intervalle moyen de trois ans. Le profil de cette famille ressemble donc plus à celui d'une famille catholique qu'à celui d'une famille socialiste : une famille volontairement nombreuse mais issue d'une sexualité contrôlée.



Fig.4 : René Datry et Joséphine Saurin-Stehly jeunes mariés

Puis vint la Grande Guerre. René Datry, qui était réformé comme cardiaque, voulait au moins s'engager comme infirmier. Mais l'armée ne prenait pas de risques inutiles avec les hommes en mauvaise santé et refusa son engagement. La famille fut réduite à attendre avec anxiété les nouvelles des deux frères Saurin. Paulin, simple soldat, fit une guerre sans histoire dans un régiment du Génie. Il en alla autrement de l'aîné, Henri, qui fit la guerre dans un régiment de Zouaves envoyé à l'armée d'Orient. Il monta rapidement en grade, devenant adjudant

en mars 1915, puis sous-lieutenant en août. Mais le 26 février 1916, après une permission à Vienne, il repartit sur un croiseur transporteur de troupes. Celui-ci fut torpillé au large de la Grèce. Henri Saurin faisait partie des disparus. Il avait 32 ans. Sa mère ne s'en remit jamais vraiment.

Pendant la guerre, René Datry ouvrit un cabinet d'avocat. Il fut le défenseur attitré de la C.G.T. Dans les archives recueillies par l'Institut d'Histoire sociale de l'Isère rhodanienne⁴, on trouve un exemple de son dévouement au mouvement ouvrier. Contacté en 1919 par le syndicat textile de La Bâtie-Mongascon pour venir en aide à une militante renvoyée, Clodius Richetta, secrétaire du syndicat textile de Vienne, lui répondait que Maître Datry, avocat-conseil de la Bourse du Travail, acceptait de la défendre devant le Tribunal civil de Bourgoin pour une somme de 60 à 70 francs, soit la moitié du tarif habituel.

Après la guerre, le cabinet de René Datry s'étoffa. Thérèse Saurin-Stehly, qui avait obtenu une capacité en droit, en devint la secrétaire. Paulin Saurin-Stehly, de son côté contracta un emprunt pour racheter l'étude d'avoué de maître Pajot. La situation familiale devint confortable. On s'installa au 12 rue Ponsard, à l'angle de la place Miremont. C'est là, chez les Datry, que mourut la belle-mère catalane, le 6 avril 1925. Son gendre allait devenir maire de Vienne un mois plus tard. Comment en était-il arrivé là ? Nous ne le savons pas vraiment. Ce fut sans doute la volonté de Joseph Brenier. Un retour en arrière s'impose ici pour comprendre les conditions politiques de l'élection de 1925.

Au sortir de la Grande Guerre, le Parti socialiste, par ailleurs en plein essor, était travaillé par la question brûlante de l'adhésion à la III^e Internationale. Depuis 1917, il avait rompu avec l'Union Sacrée et refusait désormais l'union des gauches qu'avait pratiquée à Vienne Joseph Brenier depuis 1906. La rupture avec le parti radical, imposée par la direction de la S.F.I.O., amena le retrait du député-maire qui ne se représenta pas. On aimerait en savoir plus sur les conditions de ce retrait et sur les modalités de constitution de la liste socialiste pour les élections municipales de 1919. En tout cas cette liste, où ne figurait pas René Datry, fut battue par la liste d'*Union Républicaine et d'entente proportionnelle*, qui rassemblait toutes les autres tendances politiques, et c'est un maire de droite, Jules Pajot, qui administra la ville jusqu'en 1924.

L'après-guerre marqua ainsi un profond renouvellement du personnel politique viennois. Le mouvement ouvrier était écartelé par la scission de 1920 qui semblait rendre difficile un retour de la gauche au pouvoir. Cependant, comme on va le voir à Vienne, la politique de bolchevisation marginalisait le parti communiste, laissant au parti socialiste, allié de nouveau aux radicaux, la possibilité de reconquérir l'électorat. Après la victoire du Cartel des Gauches, aux élections générales de 1924, tous les espoirs étaient permis. Joseph Brenier ressuscita alors la vieille formule qui lui avait permis d'occuper la mairie de 1906 à 1919 et qui lui était chère : l'alliance du parti socialiste et du parti radical. C'est elle qui avait permis à Brenier d'être élu sénateur le 6 janvier 1924. Allait-

4 - Voir *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 111, 2016, fascicule 1, p. 12.

elle lui permettre de reprendre la mairie de Vienne ? Il présenta le 3 mai 1925 une liste socialo-radical où 21 candidats sur 27 étaient nouveaux en politique. Le renouvellement était encore plus flagrant sur la liste communiste dont deux membres seulement, (Louis Thivolle, un mouleur, et Antoine Noyaret, tisseur) avaient déjà été candidats ou élus de la SFIO dans les scrutins précédents. Sur la liste du Bloc des Gauches, on retrouve le socialiste Casimir Lambert, un assureur, qui avait été deuxième adjoint de Joseph Brenier de 1908 à 1919, le radical Etienne Bovagnet, charpentier et l'entrepreneur socialiste Joseph Champemon qui avaient fait partie de l'équipe municipale de Brenier en 1912, et enfin Lucien Hussel, dont nous reparlerons. Tous les autres étaient des nouveaux venus dans la lutte électorale, au premier rang desquels l'avocat René Datry.



Fig. 5 : Le couple Datry et ses quatre premiers enfants en 1923

Notons le fossé sociologique qui séparait les deux listes de gauche. Alors que les listes socialistes comptaient jusque-là au moins quelques ouvriers (une dizaine sur 27 en 1900, quatre ou cinq en 1912 mais c'était une liste d'union avec les radicaux, sept ou huit en 1919), celle de 1925 n'en comportait plus aucun : artisans, professions commerciales, professions libérales, agriculteurs, professeurs, et même deux fabricants de draperie parmi les plus importants de la cité (Brenier et Gaudin), formaient une liste qui n'était guère représentative d'une ville ouvrière. La liste communiste au contraire comportait 21 ouvriers (dont 13 du textile) sur 27 candidats, et on y trouvait même deux ouvrières du textile qui n'avaient évidemment aucune possibilité d'être élues. Les résultats du scrutin montrent que la représentativité n'est pas forcément une garantie de succès : les communistes obtinrent moins de deux cents voix quand les socialistes et les radicaux en avaient près de 2800. Selon l'expression de l'historienne Annie Kriegel, la greffe du bolchevisme sur le vieux tronc du socialisme français n'avait pas pris à Vienne. Quant à la liste de droite du maire sortant Jules Pajot, elle obtenait 2133 suffrages. La liste du Bloc des Gauches fut donc entièrement élue dès le 1^{er} tour. On était revenu à la situation de 1912. Politiquement, la Grande Guerre n'avait été qu'une parenthèse.

Le 18 mai 1925, coup de théâtre. Joseph Brenier est réélu maire de Vienne, mais il refuse son élection. Son mandat de sénateur et ses responsabilités d'industriel à la tête de la cinquième entreprise viennoise (304 ouvriers) ne lui permettent pas d'assumer cette charge. René Datry, deuxième conseiller dans l'ordre de l'élection, tente alors de faire revenir Joseph Brenier sur sa décision. En vain. Datry est-il sincère ? Est-il réellement surpris par le refus de l'ancien maire ? Ou bien n'est-ce qu'une mise en scène savamment préparée à l'avance ? On ne le saura jamais, mais la seconde hypothèse paraît la plus probable. C'est ainsi que René Datry devint le second maire socialiste de Vienne. Ses deux adjoints, Lambert et Bovagniet, faisaient déjà partie de l'équipe municipale de Joseph Brenier avant-guerre. Celui-ci était d'ailleurs toujours là, au conseil municipal, pour faire bénéficier le jeune maire de son expérience. La continuité était assurée.



Fig. 6 : Joseph Brenier, maire de Vienne (1906-1919)

Maire de Vienne (1925-1931)

Lorsqu'il accéda à la première magistrature de la ville, René Datry n'avait pas encore quarante ans. Il avait alors quatre enfants, âgés de douze, huit, cinq et trois ans. Sa femme avait dû abandonner son métier d'institutrice pour s'occuper de la famille. Je crois pouvoir dire, et ce n'est pas lui faire injure, que René Datry n'avait pas été jusque-là un grand militant comme Joseph Brenier et Lucien Hussel. Il n'avait à ma connaissance exercé aucune fonction électorale dans quelque association ou institution que ce soit. C'était un homme de dossiers, peu exercé au maniement des hommes. Mais il sut se faire aimer par son affabilité, sa bienveillance, son respect d'autrui.

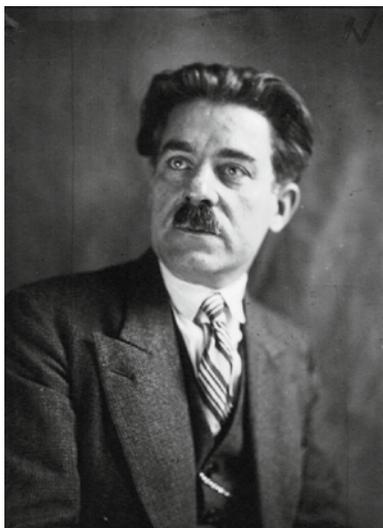


Fig. 7 : Lucien Hussel, maire de Vienne à partir de 1931

On peut s'interroger toutefois sur le degré d'autonomie de René Datry par rapport à l'influence d'une aussi forte personnalité que celle de Joseph Brenier. On a parfois l'impression que l'image du maire était déjà, comme elle l'est aujourd'hui, éclipsée par celle de son prédécesseur, mais aussi celle de son successeur. Deux mois après son élection à la mairie, il avait en effet l'occasion de confirmer son ancrage politique, pour l'heure aléatoire, en se présentant à l'élection cantonale de Vienne-Nord. Dans ce canton ouvrier qui avait presque toujours voté à gauche, il avait de bonnes chances d'être élu. Mais il y renonça, peut-être à cause de sa santé fragile, peut-être aussi par manque

de confiance en sa légitimité politique. Il laissa la place à Lucien Hussel qui fut élu conseiller général et commença ainsi sa brillante carrière. Celui-ci, fils d'un syndicaliste et socialiste viennois qui avait été conseiller municipal de 1912 à 1919, avait été employé municipal à Vienne et secrétaire de la SFIO locale, puis, lorsque la droite était arrivée au pouvoir à Vienne, il avait été embauché par la municipalité socialiste de Grenoble. René Datry se présentera finalement en 1928 dans le canton Sud, où il sera battu par le candidat de la droite. Il faut dire que le siège n'avait jamais été à gauche depuis la démission de Camille Jouffray en 1892.

Il est frappant de constater que, dans l'affrontement très violent qui opposait alors la droite vaincue et la gauche victorieuse, ce n'était jamais le maire actuel qui prenait les coups, mais le maire socialiste qui l'avait précédé (Joseph Brenier) et celui qui allait lui succéder (Lucien Hussel), comme si le mandat de René Datry n'était qu'une parenthèse entre une gloire consacrée et une gloire montante. Celui qui menait l'offensive contre la nouvelle municipalité écrivait dans *Le Moniteur Viennois* sous le pseudonyme de Jean du Gauchon. Dans sa chronique hebdomadaire, il attaqua le Cartel des Gauches sur un thème qu'on aurait pu croire réservé à l'extrême-droite : celui du complot franc-maçon. Il ne cessait de dénoncer dans la municipalité de gauche l'influence de « la petite chapelle de Coupe-Jarret » (la loge du Grand-Orient, 23 mai 1925), composée de « gens médiocres intellectuellement et moralement (qui) ne sont que des dictateurs sectaires rêvant d'imposer à l'Humanité le signe de la Bête. »

Dans ces attaques cependant, le maire Datry était relativement épargné. Jean du Gauchon, qui se contentait de l'appeler « le maire étique », concentrait ses accusations sur Joseph Brenier qu'il ne nommait que « le gros poussah », « le gros metteur en scène qui, jugeant la place de maire peu rémunératrice y installa prudemment un comparse » (6 juin 1928), ou encore « le gros compère qui a l'habitude de faire servir les comités et associations laïques à sa propagande personnelle » (13 juin 1928). Au début de 1926, pendant cinq semaines consécutives, il l'accusa d'avoir placé son frère Victor à la tête de l'administration des hospices. Celui-ci finira d'ailleurs par démissionner. De même, dès avant son élection comme conseiller général, Lucien Hussel était la cible des attaques de Jean du Gauchon, qui dénonçait son absentéisme, réel d'ailleurs puisque l'ancien secrétaire de la section socialiste travaillait à la mairie de Grenoble. Il le nommait régulièrement dans ses articles « le conseiller vagabondant sans domicile fixe ». Le 18 juillet 1928, au moment de l'élection cantonale, il stigmatisait « le piètre individu qui au lieu de gagner honnêtement sa vie a préféré rouler sa bosse dans des emplois théoriques (...) Le candidat socialiste-communiste-fumiste reste grenoblois et prétend tout en gardant sa prébende démontrer que les fonctions de conseiller municipal ou conseiller général de Vienne gagneront à ne pas être tenues par un Viennois ». René Datry quant à lui était toujours présenté comme un pantin que manipulaient les deux précédents.

Il serait trop long d'analyser en détail l'œuvre municipale de René Datry dans le cadre de cet article. Contentons-nous d'en présenter les grands traits. Le point fort était celui qui réunissait les partis du Cartel des Gauches : la politique

scolaire et la laïcité. Celle-ci était fortement impulsée par Joseph Brenier qui tenait à terminer son œuvre entreprise avant-guerre : ainsi du groupe scolaire de la rue Serpaize, mis en œuvre en 1912 et jamais achevé. Ou du nouveau groupe scolaire de la Porte-de-Lyon, dénommé Jean-Jaurès en 1926. C'est également Joseph Brenier qui proposa l'ouverture d'un cours d'éducation physique pour les élèves des écoles primaires et qui organisa dans l'immeuble légué par Florentin Laurent, montée Saint-Marcel, à l'Amicale laïque, une garderie pour les fillettes de 6 à 13 ans et un Cercle de jeunes filles. Les « années Datry » furent marquées par l'admission des filles au collège Ponsard, l'ouverture de nouvelles classes avenue Berthelot, la création d'une école maternelle boulevard de la République, la décision prise en 1929 de créer une école mixte au hameau de Leveau-Massier et la mise à l'étude de construction de nouvelles écoles à l'Isle et à Estressin.

René Datry s'attacha tout particulièrement à développer l'enseignement technique. L'École Pratique de Commerce et d'Industrie fut équipée de machines modernes. Mais la place manquait dans l'annexe du collège Ponsard. En 1926, on envisagea de transférer l'École Pratique dans de nouveaux bâtiments dans le quartier de l'Isle où la ville acheta un terrain en 1929 pour y établir le futur lycée technique. Mais rien ne sera réalisé avant longtemps. Car les moyens financiers de la ville étaient limités. Le 19 janvier 1931, le conseil municipal se plaignait des dépenses de personnel qui lui incombaient pour ses trois établissements d'enseignement secondaire (le collège, l'École supérieure de jeunes filles et l'École Pratique). Mission fut confiée à Joseph Brenier d'obtenir de l'État la transformation du collège Ponsard en lycée national.

Le second point fort, qui grevait lourdement le budget municipal, était la politique sociale. Celle-ci visait d'abord le logement ouvrier, avec la construction d'Habitations à Bon Marché (48 logements à l'Isle et 32 à Charlemagne). Opérations limitées qui ne permettaient pas de résoudre la question du logement insalubre. C'est pourquoi la mairie demanda à l'État, en 1926, de lui remettre la caserne Rambaud, vide depuis 1914, pour la transformer en cité ouvrière. Mais là encore rien ne sera fait avant la guerre. L'essentiel des efforts porta sur l'assistance aux chômeurs, qui allait prendre de vastes proportions avec la crise de 29. Le fonds de chômage versa à partir de janvier 1931 à chaque foyer de chômeur 8 francs par jour pour le chef de famille, 5 francs par autre membre de la famille au chômage au-dessus de 16 ans, 3 francs pour l'épouse au foyer et 2 francs par ascendant sans travail. Les sommes affectées devinrent rapidement considérables et la ville aux abois en appela à l'État. Le maire socialiste n'hésita pas alors à demander la limitation de l'immigration, « que les dépenses d'assistance des travailleurs étrangers soient mises à la charge de ceux qui les emploient et qu'en cas de crise le débauchage des ouvriers français ne puisse intervenir qu'après le débauchage des ouvriers étrangers » (séance du conseil municipal du 19 janvier 1931). On était loin alors, à gauche, de l'angélisme contemporain qui récuse toute forme de protectionnisme. Socialistes et radicaux s'entendaient sur ce point.

C'était moins le cas sur la question du service public. Lorsque René Datry se lança dans l'électrification de la ville, il se heurta à une opposition de certains

conseillers radicaux qui souhaitaient mettre en concurrence deux fournisseurs d'électricité : la Société Régionale d'Électricité, qui distribuait le courant à Vienne depuis 1894, et la Société Viennoise de Distribution d'Énergie, nouvellement créée (en 1924) par le patronat textile. René Datry obtint difficilement du conseil municipal, par 13 voix contre 11, le maintien du monopole de l'éclairage public au bénéfice de la première société (conseil du 18 décembre 1925). On s'interrogea alors sur la pérennité du Cartel des Gauches viennois, mais dès le 22 février 1926 les élus radicaux dissipèrent les inquiétudes en exprimant publiquement leur solidarité municipale avec le maire et leur volonté de maintenir le cartel. Le monopole de la fourniture de l'éclairage public fut confirmé le 24 avril par 18 voix contre 7 et deux abstentions.

Les autres chantiers de René Datry enfin furent la restauration du théâtre municipal, celle du théâtre romain, et la construction d'un nouvel hôpital. Sur le premier point, c'est encore Joseph Brenier qui eut l'initiative. Celle-ci mettait fin définitivement à un serpent de mer qui datait du Second Empire : la reconstruction du théâtre dans le centre-ville. Trois ou quatre projets avaient été successivement abandonnés. Le dernier se proposait de l'installer dans l'ancienne halle de la place Miremont (actuelle salle des fêtes). L'insuffisance du budget municipal sauva ainsi de la destruction le vieux théâtre de Schneyder (un des rares exemples de théâtre Louis XVI en France) et les vestiges de l'antique Palais des Canaux. On se contenta d'une rénovation (électrification, chauffage central, réfection de la scène et construction d'une façade qui manquait depuis l'origine). On peut se demander toutefois si ce n'était pas une solution d'attente pour une destruction ultérieure, eu égard au refus réitéré du maire de classer le théâtre comme monument historique, comme le proposait le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Sur le second point, le conseil municipal décida de terminer rapidement les travaux de dégagement du théâtre romain pour pouvoir y faire des représentations pour les fêtes du Rhône de 1932. Enfin sur le dernier point, autre serpent de mer apparu en 1902, le maire socialiste fit mettre à l'étude, le 6 janvier 1931, le projet de transfert de l'hôpital sur le mont Salomon. Ce fut sa dernière décision. Le 21 mars, il démissionnait de sa fonction. Lucien Hussel lui succédait le 25 avril 1931.



Fig. 8 : Passage de témoin : Lucien Hussel entre René Datry et Joseph Brenier

On connaît les problèmes de santé de René Datry. La fatigue liée à la fonction de premier magistrat, à quoi s'ajoutèrent peut-être en 1928 la naissance de son cinquième enfant et du sixième en 1930, sans compter bien sûr la charge de son cabinet d'avocat qu'il ne pouvait négliger complètement, eurent raison de son courage. Tout le monde pouvait constater son épuisement sur son visage. A quarante-cinq ans, il semblait être usé avant l'âge. Jean du Gauchon, avec sa délicatesse habituelle, ne l'appelait plus « le maire étique », mais « le sépulcre blanchi ».

Vie privée, vie publique

Libéré de ses lourdes obligations, René Datry put se refaire une santé, tout en s'occupant de son cabinet d'avocat et de sa famille. Son père, qui s'était retiré à Romagne, son village d'origine, après sa retraite de postier parisien, mourut en 1934. Épisodiquement, René Datry fréquentait sa sœur Lucie et son mari qui habitaient à Brunoy, dans la région parisienne. Mais René Datry avait depuis longtemps quitté sa famille et c'est à Vienne, dans l'appartement de la rue Ponsard ou dans diverses villégiatures qu'il reconstituait ses forces au milieu de sa nombreuse famille. En 1934, René Datry acheta le « château » du vieux Vaugris, une vaste demeure bourgeoise avec garage, écuries, coffre-fort, sonnettes dans toutes les chambres. Le parc d'un hectare avec son allée de marronniers, son verger, son grand pré, ses sapins, fit la joie des six enfants, dont l'aîné avait déjà 21 ans et le dernier seulement quatre ans. On les laissait s'occuper des lapins et du cochon. Leur tante, Thérèse Saurin-Stehly, la belle-sœur de René Datry, qui était, rappelons-le, secrétaire du cabinet d'avocat, entretenait les massifs de fleurs. René Datry, sans doute, pensait alors au chemin parcouru depuis le temps où il était un petit coursier parisien s'épuisant à monter les étages du 18^e arrondissement pour porter les télégrammes. Peut-être évoquait-il alors parfois avec son ami Joseph Brenier, devenu quant à lui un industriel important, ces souvenirs communs d'une enfance pauvre où l'on a dû quitter trop tôt l'école. Leur socialisme à tout deux, très éloigné du marxisme qui restait alors l'idéologie officielle de la SFIO, était un socialisme qu'on pourrait dire méritocratique : un socialisme de l'égalité des chances, par où les enfants d'ouvriers s'élèveraient, comme eux l'avaient fait, par le travail et l'étude.

L'éducation fut effectivement la préoccupation principale de la famille Datry. Quand il était maire, René Datry avait tenu à cœur d'accorder chaque année deux bourses municipales à des enfants de milieu modeste, un garçon et une fille, désireux de poursuivre des études. Le couple Datry avait pris la suite de Joseph Brenier à la tête de l'Amicale laïque : Joséphine comme présidente, avec pour vice-président son mari, qui était de son côté président de l'association des parents d'élèves du collège. Joséphine organisa à l'Amicale laïque pour les adolescentes des cours de danse, de gymnastique, de couture. Elle y créa une section des « petits de la Maternelle », multiplia fêtes, spectacles, séances du « cinéma éducateur » qu'avait créé Joseph Brenier. Ses enfants faisaient partie des Éclaireurs de France, l'organisation de scoutisme laïque. Ils aidèrent leurs parents à aménager une auberge de jeunesse au mas de Gerbey, près de Vaugris. Plusieurs d'entre eux, sans surprise, reprirent plus tard le flambeau de l'école laïque. En premier lieu Maurice, l'aîné, instituteur socialiste et espérantiste, époux d'une institutrice qui lui donna trois enfants, parmi lesquels Annick Datry, professeur de lettres qui fut ma collègue au collège de l'Isle et à qui je dois un grand nombre d'informations sur sa famille. Raymond, qui eut une étude d'huissier avant d'aller travailler à la Sécurité sociale, épousa lui aussi une enseignante. Emile, le troisième enfant, qui hérita du cabinet d'avocat de son père et épousa la nièce de Joseph Brenier, s'éloigna par contre considérablement des positions politiques de son milieu familial, mais son fils aîné, Pierre Datry, qui fut aussi mon collègue

au collège de Saint-Jean-de-Bournay, devint lui aussi professeur de lettres. C'est ensuite Henriette, qui sera elle aussi professeur de lettres classiques et épousera un professeur de lettres du collège Ponsard, Jean Dutrait. C'est enfin Paul Datry, le dernier enfant, qui devint instituteur après la mort de son père et fut maire communiste de Monstereux-Milieu de 1961 à 1989. Ainsi René Datry et son épouse me semblent être le parfait exemple d'un certain socialisme : un socialisme de la promotion par l'école, et plus généralement par les œuvres scolaires, qui était le pendant du catholicisme de l'école libre et de son réseau d'associations.



Fig. 9 : Le couple Datry à la Libération

Politiquement, René Datry ne joua plus semble-t-il qu'un rôle assez effacé. Il était resté conseiller municipal, mais il était surtout une figure symbolique de la continuité du socialisme viennois. Plusieurs photographies le montrent entouré de Joseph Brenier et Lucien Hussel, homme de transition entre deux grands maires qui avait transmis le pouvoir de l'un à l'autre. Moyennant quoi il resta aimé et respecté jusqu'après la guerre, comme en témoignent les élections municipales de 1945. Le 29 avril, la liste d'union de la gauche, dirigée par Lucien Hussel, l'emportait par 48% des voix (4883 voix en moyenne) contre 38% au MRP et 7,6% au RPF. Or c'est René Datry qui faisait le meilleur score, 5337 suffrages se portant sur son nom, et il était le seul élu du 1^{er} tour. Preuve qu'il était resté très populaire, alors qu'il n'était plus maire depuis près de quinze ans et que Lucien Hussel l'avait déjà été pendant huit ans. Mais cette brillante élection était son chant du cygne. Il était victime d'une lente asphyxie, due à son anomalie cardiaque. Il mourut à soixante ans le 29 juillet 1946.



Fig. 10 : René Datry en 1945

Son épouse lui survécut pendant près de vingt ans. Elle assumait l'héritage de son mari en le remplaçant au conseil municipal. Présidente de l'Amicale laïque, elle prit aussi la direction de la section viennoise du Mouvement de la Paix. Elle vivait toujours au 12 rue Ponsard, mais dans des conditions matérielles plus difficiles qu'auparavant. Ayant dû démissionner pour élever ses six enfants, elle avait enseigné moins de quinze ans comme titulaire et ne recevait aucune pension de l'Éducation nationale. C'est le cabinet d'avocat de son fils Émile qui subvenait à ses besoins. Son fils Paul n'ayant que seize ans à la mort de son père, elle avait demandé à Lucien Hussel une bourse, ou au moins un prêt sur l'honneur afin que le jeune garçon pût poursuivre ses études, mais le maire de Vienne, d'après Paul Datry, avait répondu ne rien pouvoir faire pour lui.

Puis le temps fit son œuvre. Un quatrième maire socialiste, Louis Mermaz, s'installa au pouvoir pour trente ans. Seul homme politique national à avoir dirigé Vienne, il a contribué fortement à ancrer l'image d'une ville de gauche, image aussitôt démentie d'ailleurs par son retrait de la vie politique viennoise en 2001. De gauche, Vienne, il est vrai, l'avait toujours été depuis 1848. Républicaine sous l'Empire, radicale sous la III^e République, socialiste à partir de 1906 (avec deux parenthèses de 1919 à 1925 et de 1959 à 1971), elle avait presque toujours voté à gauche pendant 150 ans. Mais c'était alors une ville ouvrière, ce qu'elle cessa d'être sous le « règne » de Louis Mermaz. La place de René Datry dans cette longue histoire se situe symboliquement entre la mort de Camille Jouffray en 1924 et la naissance de Louis Mermaz en 1931. Pur hasard chronologique, certes, mais qui ne fait qu'accuser les traits d'un homme de transition qui n'avait peut-être pas souhaité occuper la première place dans la vie de la cité. L'historien doit reconnaître ses limites quand il s'agit de cerner une personnalité de faible notoriété. Les témoignages n'abondent pas, qui permettraient de faire un juste portrait de René Datry. Ce portrait reste flou, incertain, difficilement pénétrable. Il semble bien que Joseph Brenier resta l'éminence grise du second maire socialiste de Vienne. Cela n'ôte rien à la mémoire d'un homme modeste et courageux, qui assumait la continuité d'une politique à laquelle il croyait profondément, sans se soucier de laisser son nom dans l'histoire.

Remerciements

Mes remerciements vont à Annick Datry, petite-fille du maire de Vienne, qui a évoqué ses souvenirs familiaux, m'a prêté la brochure de son oncle Paul, et la plupart des photos qui illustrent cet article. Sans son aide, cet article aurait été bien plus pauvre qu'il ne l'est.

Sources

Paul Datry, *Histoire de la famille Datry/Saurin-Stehly*, manuscrit inédit, 2008.

Archives départementales de l'Isère, État-civil en ligne.

Le Moniteur viennois, de 1925 à 1931.

Archives Communales de Vienne, Délibérations municipales 1925-1931.

Archives Communales de Vienne, Élections, 7 K, 12 K, 14 K.

Yannick Voyeaud

Les délits du quotidien, à Vienne, au temps de Jules Ferry

La gendarmerie et la police ont toujours fait partie de notre paysage quotidien. Elles ont de tout temps essayé de faire respecter les lois et arrêtés locaux. Dans les années 1883-1885 les petites infractions étaient soumises au tribunal de simple police qui n'est autre que l'ancêtre de notre tribunal de police actuel. Les faits présentés n'avaient rien à envier à ceux d'aujourd'hui. Les tribunaux de simple police fixent alors trois classes de contraventions distinguées précisément par le montant de l'amende prononcée : de 1 à 5 francs pour la première classe (art. 471), de 6 à 10 pour la seconde (art. 475) et de 11 à 15 pour la troisième (art. 479), la durée de l'emprisonnement (jamais supérieure à 5 jours) variant également selon les classes.

Au travers d'un dossier présent à la Société des Amis de Vienne nous allons voir ce qu'il en était. À noter que ce dossier est riche d'informations pour le généalogiste¹.

Sur 625 entrées seules vingt-cinq n'ont pas de date d'infraction. Une est le fait de l'agent voyer, quatre du vérificateur des poids et mesures, dix-sept de gardes-champêtres, deux cent trente-quatre sont le fait de la police, le reste étant celui de la gendarmerie à cheval et à pied. La période couverte va du 24 novembre 1883 au 18 octobre 1885.

Que trouvons-nous comme contraventions (en nombre d'entrées²) ?

- Une délivrance de boisson à des mineurs,
- Une pierre sur le fuitou d'une fontaine,
- Une conduite de deux voitures³ attelées,
- Une divagation de volaille sur la voie publique,
- Un excès de vitesse⁴,
- Un jeu de hasard,
- Un maraudage de bois,
- Un mauvais traitement à un cheval,
- Un jet de décombres dans un égout,
- Un resté sur le marché après l'heure,
- Un vase sur la croisée⁵,
- Deux défauts de balayage,
- Deux insultes et violences légères,
- Deux lavages de tonneau à une fontaine,
- Deux secouages de tapis par la croisée,
- Deux usages de poids non conformes⁶,
- Deux vidanges,
- Deux défauts de présentation des poids et mesures,
- Deux divagations de volaille sur la propriété d'autrui,
- Deux élevages de volailles dans un appartement,

1 - Je tiens à remercier Mme Yount qui a fait don de ces archives à notre association.

2 - Plusieurs entrées peuvent correspondre à une seule infraction.

3 - Il faut entendre moyens de transport des voyageurs et marchandises.

4 - Cheval au trot en ville.

5 - Fenêtre.

6 - Tous les ans une marque différente était apposée.

- Trois embarras de la voie publique,
- Trois défauts d'affichage sur l'ivresse publique,
- Trois installations sur la voie publique,
- Trois non inscription au registre des personnes logées,
- Trois emplois de filles soumises
- Quatre coups et violences légères,
- Quatre défauts de plaque sur la voiture,
- Quatre mauvaises directions de voiture,
- Cinq injures publiques,
- Six menaces,
- Six raccrochage⁷,
- Sept pâturages sur terrain d'autrui,
- Sept enquêtes⁸,
- Sept voies de fait,
- Neuf défauts d'enlèvement d'immondices,
- Neuf défauts de visa du registre de garnis,
- Dix scènes scandaleuses et violences légères,
- Onze logements de fille se livrant à la prostitution,
- Quatorze dépôts d'immondices sur la voie publique,
- Vingt et un coups et blessures volontaires,
- Trente-deux stationnements⁹,
- Trente-six défauts d'éclairage des voitures,
- Trente-six divagations de chiens,
- Trente-six rixes,
- Quarante et un tapages divers,
- Quarante-cinq défauts de présentation à la visite sanitaire,
- Cinquante ivresses sur la voie publique,
- Soixante-neuf défauts de guides,
- Soixante-douze violences,
- Cent cinq consommations de boissons à une heure indue.

Force est de constater que nous n'avons rien à envier à nos anciens sur les types d'infractions commises. Cela nous donne une petite idée de ce qui se passait au deuxième étage de la mairie de Vienne tous les quinze jours les mardis lors de la session du tribunal à partir de neuf heures.

Que penser des contrevenants qui ne connaissent pas leur date ou lieu de naissance, de ceux qui ignorent le nom de leur mère ou de leur père ? Ce genre de roublardise aujourd'hui ne peut plus se produire ou pour le moins difficilement.

Ceux qui pensent que nos anciens ne voyageaient pas en seront pour leurs frais car ce dossier nous donne des informations sur des individus venant du Vaucluse, de la Drôme provençale, de l'Ain, de Haute-Savoie et même de Suisse. Certes ce n'est pas la majorité mais les flux économiques et migratoires existaient bel et bien.

On y apprend que le patron était réellement responsable de ses employés puisqu'il était, lui aussi, poursuivi pour les incivilités commises par son personnel. On découvre qu'il y avait une gendarmerie à Pont-Évêque, sans la localiser. Les voitures attelées devaient être munies d'une plaque d'identification du propriétaire. Les filles soumises¹⁰ étaient très surveillées tant sur leur activité que sur l'hygiène (une visite médicale était imposée à chacune par arrêté municipal).

Si les rapports de la police sont très succincts ceux de la gendarmerie sont prolixes en informations sur les circonstances et les contrevenants. L'indication

7 - Racolage.

8 - Suite à un contrôle une enquête a été diligentée pour suivre la trace d'une voiture.

9 - Abandon de l'attelage sur la voie publique.

10 - Prostituées.

des témoins est aussi très intéressante. Ces documents nous montrent la vie des Viennois et ceux des environs sous un autre jour. Par ailleurs cela permet de retrouver la trace de gendarmes qui étaient appelés à bouger.

Nous avons aussi les listes des comparants, pour une partie seulement des PV relevés ci-dessus (8/1/1884 et le 6/10/1885 (manquent février, 3 mars, 5 mai, 18 juin au 1 septembre, octobre, 3 novembre, décembre 1884)), avec la sanction qui a été appliquée ; le montant des amendes est relativement conséquent sachant qu'un franc de 1901 équivaut à un pouvoir d'achat de 393 euros actuels. Toutefois il appartiendra au chercheur de consulter la série 9U 2758-2760, 2818-2819 aux archives départementales de l'Isère pour plus d'informations (à vérifier sur place).

Il ne faisait pas bon d'être récidiviste car les sanctions étaient majorées ; de même il ne fallait pas faire faux-bond aux convocations du tribunal car le tarif était alors plus élevé. Lorsque la responsabilité de l'employeur était manifeste il était lui aussi sanctionné en plus de l'employé dont il était « garant » pour le paiement des amendes. Le fait de rester dans un bar était sanctionné sur le patron mais aussi sur les clients lorsqu'on les attrapait car la délation était rare. Les parents étaient garants de leurs enfants mineurs (cela devait parfois chauffer dans les chaumières). Le charivari était toléré et ne semblait pas être sanctionné. On vérifie aussi l'adage : selon que vous êtes riche ou pauvre vous êtes plus ou moins sanctionné dans quelques dossiers¹¹.

11 - Ce dossier sera sur le site internet de la Société des Amis de Vienne dès que possible techniquement.

Roger Lauxerois

Le sous-préfet archéologue

Cette étude fait partie d'un nouveau corpus de documents appelant à un regard renouvelé sur les origines de l'archéologie viennoise et sur la constitution du musée de Vienne ; des pièces nouvelles seront ainsi versées au dossier, en prolongement des pages qui suivent. Nous commençons ici par la présentation d'un ouvrage rarement signalé, sans doute publié à un nombre restreint d'exemplaires. Il s'agit du premier guide touristique, antérieur à celui bien connu qu'Étienne Rey, alors conservateur du musée de Vienne, a publié et édité à Lyon en 1819¹. C'est en effet 11 ans plus tôt que le sous-préfet de Vienne Jean-Jacques Joly a fait paraître un guide destiné aux voyageurs mais qu'il ne considérait modestement que comme un *Essai*. Il y proposait des commentaires de bonne vulgarisation aussi bien sur la ville du début du Premier Empire que sur les vestiges de la cité romaine. Nous allons le découvrir et analyser ses notices qui s'appuyaient sur des connaissances puisées dans son expérience personnelle et dans des sources rarement citées cependant ; elles étaient inspirées par son intérêt pour les vestiges archéologiques ou monumentaux connus ou à découvrir dans la ville de Vienne vers 1800.

M. JOLY, *Essai sur Vienne antique et moderne pour servir de guide aux voyageurs*, 1808, 67p., in-8°

Page de titre : « par M. JOLY, sous-préfet à Vienne »

« Se vend à Paris (chez Debray, libraire, au Grand Buffon, rue Saint-Honoré, n° 168, vis-à-vis la rue du Coq...) - à Lyon, chez Maire, libraire rue Mercière - à Vienne chez Chize, libraire, à Grenoble chez Durand, libraire place S. André »

Un exemplaire de cet ouvrage est dans la bibliothèque des Amis de Vienne, provenant de la collection de Maurice Faure (1972), ancien président de notre Société. Il a été connu et commenté par Charles Jailliet, lui-même ancien président des Amis de Vienne, et auteur d'une riche

Avertissement sur conventions suivies :

[Entre crochets droits] : restitutions, ajouts ou compléments effectués par R. Lauxerois pour aider à la compréhension ou compléter une information de l'ouvrage de J.-J. Joly.

[Paragraphe entre crochets droits, et en retrait] : commentaires développés de R. Lauxerois à propos d'éléments historiques ou descriptifs donnés par J.-J. Joly. [NDLR]

Abréviations utilisées : BSAV : *Bulletin de la Société des Amis de Vienne* ; CAG : *Carte archéologique de la Gaule Romaine*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Maison des Sciences de l'Homme. Les volumes de la collection sont référencés par département : 38 = Isère, 69 = Rhône.

1 - Etienne Rey, *Le guide des étrangers à Vienne (Isère)*, Lyon, imprimerie Lambert-Gentot, 1819.

bibliographie². Une page, non datée, d'un catalogue de vente de la librairie parisienne Ernest Dumont y est insérée sous le numéro 1961, au prix de 6 fr. Charles Jaillet eut l'occasion de mentionner cet ouvrage avec sa critique à l'occasion de ses travaux sur Pierre Schneyder, archéologue et fondateur du musée de Vienne (1733-1814)³.

I - L'auteur

Jean-Jacques Joly est né à Varcès (près de Grenoble), le 1^{er} mars 1768. Il était fils d'un conseiller du roi, substitut du procureur général au parlement de Grenoble. Comme pour son frère François son cursus débuta par le métier des armes ; puis il entra dans l'administration préfectorale comme conseiller de préfecture à Grenoble (30 mars 1800), et en mars 1804 il fut nommé sous-préfet de Vienne, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort prématurée, le 1^{er} avril 1808. Ses funérailles furent suivies par tous les corps constitués, les écoles, les pauvres des deux hospices, un détachement de la garde nationale et de la compagnie des chasseurs à pied et l'on y signalait aussi une grande partie des habitants qui l'avaient en grande estime, « *estime que lui avait conciliée sa probité, ses talens, ses bonnes mœurs et son extrême obligeance* »⁴. Outre ses fonctions officielles administratives qui ne lui laissèrent pas suffisamment de temps libre pour se distraire et parfaire ses recherches, pour engager des fouilles qui auraient été excessivement dispendieuses, il se prit cependant d'intérêt pour l'histoire de Vienne, particulièrement pour le temps de sa grande magnificence, la période romaine. Cet essai, peu connu aujourd'hui, en témoigne. Sans prétention, il le qualifiait lui-même de « *petit ouvrage* », d'« *opuscule* » et reconnaissait que c'était la première fois qu'il écrivait un ouvrage en vue de l'impression ; c'était pour lui le produit d'une certaine « *hardiesse* » : l'angoisse de l'écrivain face à son public imaginé !⁵.

2 - Voir André Hullo, dans *BSAV*, 102, 2007, 1, p. 3-4 et Pierre Giraud, dans *BSAV*, 102, 2007, 1, p. 13-18.

3 - Des notes manuscrites de Charles Jaillet (1925) sont insérées dans un exemplaire factice de ses travaux : *Pour mieux connaître Pierre Schneyder*, extraits de *Vienna*, 1924-1925 (collection Société des Amis de Vienne) ; elles font ressortir le quasi silence de Joly par rapport aux travaux de Schneyder ; le sous-préfet se serait-il contenté de piller ou serait-il coupable de copiage ? Ch. Jaillet rappelle aussi le rapide oubli des travaux de Schneyder jusqu'aux écrits de Claude-Thomas Delorme, avocat, conservateur du musée et archéologue, qui le réhabilita et lui rendit hommage dans les dernières années de la décennie 1830. Je remercie Pierre Giraud de m'avoir signalé l'existence de l'*Essai* de M. Joly, il y a quelques années.

4 - *Journal de Vienne, premier arrondissement de l'Isère*, 1808, 5 avril [non consulté].

5 - Le *Journal de Vienne* sous la rubrique « Esquisses dauphinoises », consacre sur la première page de son édition du 11 décembre 1881, une courte notice biographique concernant J.-J. Joly, en y insérant un échange de courrier avec François de Nantes à qui il expose les conditions de rédaction de son *Essai sur Vienne*. Nous en tirons quelques éléments qui éclairent la genèse de l'ouvrage et sa portée. Une courte bibliographie y atteste en outre de quelques talents littéraires attribués au sous-préfet ; ancien capitaine, il publia une oraison funèbre du général en chef de l'armée d'Italie, Barthélemy Joubert, mort sur le champ de bataille, à Novi, le 15 août 1799 (publiée à Grenoble, impr. David cadet, sd, 11p) ; en outre il ne dédaignait pas de cultiver les muses de la poésie.

II - Genèse de l'Essai sur Vienne antique

Le contexte

Pour écrire cet ouvrage J.-J. Joly avait eu un soutien en la personne d'un conseiller d'État, Isérois lui aussi : Français de Nantes (de son vrai nom Antoine Français), originaire de Beaurepaire (1756-1836)⁶. Tous deux étaient en relation épistolaire, et Joly s'était félicité du soutien que son correspondant lui prodiguait en l'assurant de pouvoir l'aider à imprimer son « *petit ouvrage* » qu'il lui avait présenté au préalable sous une forme encore non aboutie. « *Je désire qu'il continue à mériter les honneurs que vous lui destinez et qu'une lecture plus commode et plus attentive ne diminue rien de l'intérêt que vous lui avez accordé dans le misérable état où il vous a d'abord été présenté* ». Joly attendait de son relecteur qu'il « (mette) *la plus grande sincérité dans l'examen de cet essai* », d'être lu avec attention, et le priait « *de ne vous livrer à vos bons mouvements qu'après qu'il aura été bien reconnu qu'il est écrit selon les règles de la syntaxe* ».

La démarche du sous-préfet intervenait au moment où Français de Nantes, conseiller d'État, occupait les fonctions de directeur des Droits réunis. Celui-ci avait alors pris l'habitude d'accueillir avec beaucoup d'indulgence dans son administration les jeunes écrivains, qui purent y trouver une existence honorable et une protection. Lui-même a écrit plusieurs ouvrages dont l'un des plus connus est *Le Manuscrit de feu M. Jérôme*, paru seulement en 1825 dont l'un des livres est consacré au Queyras où il s'était réfugié un temps, lors de la Révolution (entre 1795 et 1798). C'est dans ce contexte - et en outre s'appuyant peut-être sur des relations fondées sur la même appartenance à la fonction publique, ou les mêmes origines iséroises - que J.-J. Joly s'adressa au conseiller d'État. Cette initiative laisse-t-elle pressentir un manque d'assurance pour la qualité de l'écrit, celle de la forme ? Il est clair en tout cas qu'il faisait une confiance totale en son relecteur et conseiller, et il insistait : « *rien ne sera fait qu'avec votre approbation* ».

Les sources

Sous-préfet à Vienne, J.-J. Joly était vraisemblablement un observateur qualifié, et du fait de ses fonctions publiques un bon connaisseur de la situation de la ville du point de vue économique et administratif. Sur quelles bases étaient établies son récit, même sommaire ? Qu'est-ce qu'il en était de ses connaissances historiques ou archéologiques pour se lancer dans cet essai qui prend l'aspect d'un guide, structuré par un « itinéraire » dans la ville ? On pense de prime abord que

6 - La carrière d'Antoine Français (dit de Nantes) couvrit une longue période courant de la Révolution à la Monarchie de Juillet ; cette adaptabilité était certainement due à ses qualités de tacticien pour passer au travers de tous les régimes et troubles politiques, notamment en prenant la route des Alpes pour se mettre à l'abri au moment où il se sentait menacé pendant les périodes de terreur. Parmi ses mandats d'élus et ses fonctions ou honneurs nous en retenons quelques-uns jusqu'au I^{er} Empire. Député pendant les premières années de la Révolution (pour la Loire-Atlantique, éphémère président de l'Assemblée législative en 1792), membre du Directoire de l'Isère (décembre 1793 – février 1795) ; sous le Directoire, député de l'Isère au Conseil des Cinq-Cents (avril 1798 - décembre 1799) ; préfet de Charente-Maritime (mars - octobre 1800) ; conseiller d'État pour la section de l'Intérieur puis celle des Finances (1800 - 1810) ; conseiller d'État à vie (1808) ; directeur des droits réunis (= contributions indirectes) (mars 1804 – jusqu'à la première Restauration en 1814). Membre de l'Institut (1807), membre de la Légion d'honneur, puis commandeur (1804), comte d'Empire en 1808.

Pierre Schneyder, l'archéologue alors âgé de plus de 70 ans, fut son informateur. Il le cite en effet à plusieurs reprises. Il en appréciait les recherches, rappelant qu'il avait retrouvé l'enceinte romaine, « *ainsi que l'emplacement et le plan des principaux monuments* ». Mais comme il avait travaillé seul, les résultats de ses recherches étaient jugés insuffisants par le sous-préfet⁷. Cela n'entamait cependant pas la renommée de Schneyder dont le nom était à juste titre indissolublement lié à la collection d'antiques qu'il avait réunie pour la ville⁸. Le sous-préfet n'ignorait pas non plus la solitude de l'archéologue, bien qu'il ait pu bénéficier des encouragements et soutiens que lui avait prodigués autrefois [Joseph André] Ginet [de la Rancolière], maire de Vienne [avant la Révolution (1781-1783)] et qui n'avait été « *que faiblement secondé lui-même* ».

On ne peut donc imaginer que Joly ait ignoré les travaux de Schneyder – restés manuscrits, non encore publiés. Pourtant dans sa lettre à Français de Nantes qu'il sollicitait pour la relecture de son ouvrage manuscrit il lui précisait : « *je n'ai consulté personne, (...) tout est de mon propre fond* ». Peut-on supposer qu'il n'ait pas eu entre les mains les dissertations manuscrites de Schneyder ? Il en avait vu le portefeuille de dessins dont il n'avait pas une opinion très favorable ; les jugeait-il aussi « *médiocres* » que « *ceux qui ont passé jusqu'à ce jour* » ? Les rejetait-il aussi dans la même catégorie ? peut-être ! car sa lettre se prolonge par un aveu : « *je dois vous dire en confidence que tout le portefeuille de M. Schneider est à retoucher, et que quand même il eût été possible de le décider à ouvrir ce trésor, un graveur n'aurait pu travailler d'après lui ; d'ailleurs il y met un si grand prix et sait si peu se décider sur ce qu'il veut en faire, qu'il y a apparence qu'il se bornera à le montrer aux voyageurs* ». Joly connaissait donc si bien ces dessins qu'il se refusait d'envisager qu'ils accompagnassent les pages de son *Essai* ! On peut donc rester dubitatif sur le quasi silence ou la discrétion dont fit preuve Joly sur ses emprunts à Schneyder, comme le firent aussi plus tard d'autres historiens dans leurs ouvrages sur Vienne, sous la Restauration (Étienne Rey, Thomas Mermet).

Les motivations

Les deux premières pages de l'*Essai* nous avertissent des raisons d'être de l'ouvrage : celui-ci poursuit une quête de vérité en pourchassant erreurs ou imprécisions. L'auteur veut ainsi apporter des rectifications à certaines affirmations contenues dans « *l'article considérable* » que A.-L. Millin a consacré à Vienne dans « *le Journal d'un voyage qu'il a fait dans les départements méridionaux...* » et paru en 1807⁹. Il ne s'agissait donc pas de critiquer le livre, qui parlait avec abondance et complaisance de Vienne ; mais le sous-préfet était animé par « *le simple désir de signaler des erreurs* » que l'on peut facilement vérifier. Quelque temps auparavant

7 - J.-J. Joly, *Essai...*, p. 16, note.

8 - *Ibid.* p. 8-9.

9 - Aubin-Louis Millin, *Voyage dans les départements du Midi de la France*, tome II, Paris, Imprimerie Impériale, 1807, p.1-58. L'auteur (1757-1818) était à cette date membre d'un nombre infini de sociétés savantes ; lui-même savant naturaliste, il faisait partie de sociétés ayant comme spécialités les sciences naturelles, françaises ou étrangères ; mais il s'était déjà ouvert à l'étude et la vulgarisation des monuments antiques ou médiévaux ; professeur d'antiquités, conservateur des médailles et antiques de la Bibliothèque Impériale ; distingué comme membre de l'Institut et de la Légion d'honneur.

il avait déjà précisé cet état d'esprit dans sa lettre à Français de Nantes : « *Je désire que les notes (...) soient dans le cas de n'offenser raisonnablement qui que ce soit. Celles qui concernent l'ouvrage de M. Millin sont un peu sévères, amis elles sont exactes et m'ont parues (sic) indispensables* ». Des notes en fin d'ouvrage, ou des remarques dans le texte s'emploient à cette opération de rétablissement de la vérité, toujours avec courtoisie, mais aussi avec une parcelle d'ironie ou de dérision. Elles concernent autant les techniques et le vocabulaire de l'industrie textile, que le régime ou les aménagements de la Gère, que la description de monuments antiques ou modernes. J.-J. Joly s'en prend aussi à toutes les inexactitudes qui encombraient alors des ouvrages qui faisaient pourtant autorité : par exemple l'article "Vienne", dans l'*Encyclopédie* de Diderot, article plein de négligences et d'oublis notamment pour la liste des monuments antiques. Il va aussi un peu plus loin lorsqu'il dénonce avec agacement tous les compilateurs et les « *faiseurs de géographies* » qui se contentaient de se copier sans rien vérifier : « *Les traducteurs de ces rapsodies feraient bien d'y regarder à deux fois, surtout lorsqu'ils annoncent avoir ajouté moitié de leur propre fond* » !¹⁰

III - Tableau de la ville de Vienne vers 1800

Vienne, vers 1800

La notice préliminaire (p. 3-16) commence par un constat ; l'auteur prend acte de la déchéance de Vienne [déchéance qui s'était trouvée achevée avec la création récente du département de l'Isère en 1789/1790] : « *Vienne, capitale des Allobroges, siège principal de la puissance romaine dans les Gaules, métropole du Royaume de Bourgogne, n'est plus maintenant qu'un chef-lieu de Sous-Préfecture* ».

En contradiction avec cette déchéance, la conjoncture économique assurait à Vienne des avantages économiques : la ville pouvait en effet être « *regardée, à juste titre, comme une ville manufacturière d'une grande importance* ».

Comme A-L. Millin l'avait fait au cours de son journal publié en 1807, le sous-préfet nous introduit dans l'actualité de la ville, et développe les caractéristiques essentielles de l'économie viennoise. Les premières pages sont donc consacrées à l'évocation de l'activité économique et des atouts manufacturiers et commerciaux.

Première remarque importante : il exclut la possibilité pour les Romains d'avoir exploité les mines de plomb dont les gisements ne sont pas assez riches en argent ; cela n'empêche pas qu'ils ont pu être amenés à traverser les filons en creusant les terrains pour construire leurs aqueducs souterrains. Deux mines de plomb restaient alors en exploitation en 1808 ; mais le minerai ne contenait qu'1/2 once d'argent (environ 15 gr) au quintal.

L'industrie textile lainière était alors dominée par le commerce des ratines¹¹ qui avaient déjà une grande réputation depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle. Quant à la filature, la mécanique venait suppléer aux méthodes manuelles. On

10 - *Essai sur Vienne*, p. 4, note.

11 - Les ratines : « *drap croisé qui est passé à la frise* », garni des deux côtés différenciellement précise J.-J. Joly.

comptait à Vienne une grande diversité d'usines : ateliers de teinture, moulins à foulon, une corderie qui trouvait son débouché pour la navigation sur le Rhône ; tanneries ; fabriques d'acier, laminoirs pour les planches de cuivre (pour le doublage des navires), une fonderie de canons ; des verreries, une papeterie, des manufactures de papier peint et de cartons fins lustrés ; des brasseries, des usines à cuire et préparer le plâtre, des scies hydrauliques. A l'occasion de la « *dernière exposition des produits de l'industrie française* »¹², trois fabriques viennoises ont été récompensées par une médaille : MM Frerejean pour les cuivres, M. Plantier pour les aciers, MM. Gentil pour les cartons fins lustrés. Le sous-préfet souligne d'ailleurs qu'auparavant ces produits étaient presque exclusivement importés.

À partir de 1789 ont été relancées les fabriques pour l'armement : aux lames d'épées qui avaient fait la renommée de Vienne se substituèrent la fabrique de piques révolutionnaires et même une fabrique de sabres (le maréchal Kellermann [le vainqueur de Valmy en 1792] en reçut un exemplaire lors de son passage à Vienne qu'il porta lors de sa campagne en Italie à la tête de l'armée des Alpes [en 1795]).

L'évocation de l'histoire des armuriers viennois suscite de la part du sous-préfet une recommandation à l'intention des autorités administratives locales : la nécessité pour les villes manufacturières de suivre une politique qui protégerait, encouragerait les ateliers existants « *et (doit) donner toutes sortes de facilités aux artistes disposés à en élever de nouveaux* ». Cette réflexion lui était inspirée par le souvenir d'un épisode vieux d'un siècle : l'exode d'armuriers venus à Vienne mais qui avaient dû s'exiler à Saint-Etienne pour développer leur activité et ne plus être pénalisés par le logement des gens de guerre alors imposé aux Viennois. Joly évoque donc cet épisode qui s'était produit « *à une époque peu reculée* ».

[En effet on connaît les méfaits du passage et des séjours des soldats dont le logement était à la charge des habitants avant la construction des casernes. Dans la province dauphinoise cette obligation et les violences que cela pouvait générer provoquèrent des fuites momentanées ou définitives des habitants ; leur départ eut des incidences sur la démographie et la vie économique, appauvries par les ouvriers qui désertaient alors leurs ateliers ou leur ville. L'historien René Favier a commenté ce phénomène : « *À Vienne, très marquée par les passages (de troupes) répétés de 1690 à 1714, de nombreux artisans, particulièrement les ouvriers en lames d'épées, préférèrent aller exercer leurs activités en des lieux moins troublés, notamment dans la région de Saint-Etienne* » ; il en résulta à Vienne une chute démographique de 8000 habitants à 7000/7500 environ¹³].

Joly en vient naturellement à aborder le cadre naturel des activités manufacturières viennoises : la vallée de la Gère où se concentraient « *les nombreuses*

12 - Il doit s'agir de l'exposition de Paris de 1806, qui se tint place des Invalides et qui faisait suite à celles qui furent organisées dans la capitale depuis la fin de la Révolution, en 1798, en 1801, 1803.

13 - René Favier, *Les villes du Dauphiné aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, PUG, 1993, p. 155. L'historien signale également des effets positifs (p. 153) : le passage des troupes apporte aussi aux entrepreneurs habiles de l'argent, grâce au commerce des denrées (mais aussi en contrepartie leur renchérissement).

usines qui la bordent presque continuellement sur un trajet de 2065 mètres » ; des écluses et des chutes étaient aménagées sur ce parcours. Il ne manque pas de souligner les qualités physiques des eaux de la Gère. : bonnes à boire, non gélives, excellentes pour la trempe des aciers ; leur débit subit peu de variation. À ce sujet il conteste les remarques de Millin qui avait évoqué la possibilité de crues hivernales qui pouvaient causer de grands dégâts, comme en 1750. Mais Joly rectifie en rappelant que cette crue violente avait eu lieu le 1^{er} août 1750 [en été donc], comme le confirmait une inscription sur une des maisons inondées ; sa note (p. 64-65) précise que cette terrible inondation « sort du cours ordinaire des choses » ; et d'ajouter : « les fabricants établis sur les bords vivent dans la plus grande sécurité ».

[L'auteur ne pouvait évidemment imaginer alors les catastrophes qui allaient se produire au cours du XIX^e siècle, dans cette vallée industrielle, et dues à des phénomènes météorologiques exceptionnels : des pluies diluviennes de quelques heures, générant des débordements de la rivière, et d'énormes dégâts matériels aux installations industrielles, aux ouvrages de franchissement de la Gère, ou même aux habitations¹⁴].

Remplois antiques

Une transition inattendue mais habile nous introduit dans le domaine archéologique et monumental, En effet Joly souligne un fait original : le emploi d'éléments antiques dans les équipements des établissements de commerce : « *Ces vieilles pierres, travaillées avec tant de soin, ces marbres transportés de si loin, et à si grands frais, servent maintenant d'appui à l'arbre d'une roue, ou de support à un fourneau ; mais ces ruines devenues utiles n'ont rien d'attristant...* » (p.7). Il croit alors pouvoir opposer ces ruines utiles à celles d'Italie qui ont perdu leur première destination « *pour devenir des lieux déserts, ou l'asile de la misère et de la paresse* » !

Les strates accumulées sous la ville moderne

Pourtant bien des décombres de la ville romaine resurgissent sous « *la couche moderne* ». Ici Joly introduit une représentation qui nous est devenue bien familière : la superposition des couches sur lesquelles repose la ville actuelle. En raison de la pente naturelle ces couches sont inégalement inclinées, distinguées par « *le charbon, les cendres et les ruines* » ; mais « *assez distinctes pour faire reconnaître qu'elles appartiennent à des temps éloignés les uns des autres* » (p. 7-8). Joly fait observer que ces détails topographiques avaient échappé à A.-L. Millin qui n'avait pas noté l'inégalité des pentes dans la ville ! « *Comment se fait-il que M. Millin, qui a visité le collège, ne se soit point aperçu d'une pente qui, dans les rues par où il a passé, est quelquefois de 175 millimètres par mètre ?* »

14 - Citons en rappel quelques dates : en 1783 (28 juillet, le 18 septembre), 30 juillet 1816, fin août 1827 et 11 octobre 1827 (crue de référence) ; mai 1841, 2-5, 24 octobre 1841 (crues de référence), 21-22 décembre 1841, 31 mai 1856, 30 décembre 1859, 22 juillet et septembre 1863, 21 octobre 1865 ; au XX^e siècle crue de la mi-septembre 1946.

IV - L'archéologie

La passion d'un homme seul face à l'indifférence de l'administration

Abordant le sujet de la collecte des objets antiques découverts dans les couches de décombres, Joly ne peut manquer de rendre hommage à Pierre Schneyder, en soulignant sa quête désintéressée : « *Ces objets (...) formeraient aujourd'hui une collection complète et très intéressante, si la ville de Vienne eût toujours possédé des amateurs aussi zélés que l'homme estimable qui, depuis plus de quarante ans, veille sur les fragments qu'il a recueillis et conservés pour la ville* ». Il ne reste au représentant de l'État napoléonien qu'à regretter que l'administration n'ait pas employé des fonds pour faire des fouilles lorsqu'elle en avait les ressources ; « *qu'elle (n')ait attaché beaucoup de prix aux objets que le hasard faisait découvrir chaque jour* ». Donc toute la collection que l'on voit au musée est due à la munificence de quelques particuliers, de Schneyder qui a été cependant encouragé par l'ancien maire Ginét¹⁵. Et le sous-préfet ne peut s'empêcher de mettre en avant ce paradoxe national : « *la plupart des villes ont vu jusqu'à nos jours les monuments qui leur restent, avec autant d'indifférence que les artistes et les voyageurs mettaient d'empressement à les visiter* » (p. 9). Déjà, aux premières années du XIX^e siècle, éclate ainsi aux yeux du fonctionnaire l'antagonisme entre les intérêts administratifs locaux et les enjeux touristiques potentiels induits par les ressources archéologiques ou monumentales de la ville historique¹⁶.

Heurs et malheurs : des collections (musée et particuliers), des emplois, des exfiltrations à l'étranger, des métaux refondus

Joly ne peut s'empêcher d'établir un diagnostic sur le sort des vestiges découverts à Vienne. Premier constat : ils sont le plus souvent le produit de « *fouilles faites sans méthode et le plus souvent sans objet* » (p. 9). Secondement : leur dispersion dans des cabinets publics et privés ; la ville de Vienne elle aussi a une collection assez précieuse d'antiques, installée depuis 1806 (deux ans avant la publication de cet *Essai*), dans l'église Saint-Pierre. En Angleterre, il y a une riche collection d'antiques et de médailles [des monnaies antiques] trouvés à Vienne. ; mais Joly n'en indique pas le lieu de conservation. L'exportation bénéficie aussi à d'autres villes françaises. Beaucoup d'objets font en effet l'objet de négoce : à Lyon, Valence, Avignon, on a vendu ainsi un grand nombre de colonnes de marbre (des fûts de 15, 20, 25 pieds) transformées en cheminées

15 - Joseph André Ginét de La Rancolière, avocat au Parlement de Paris, fut maire de Vienne avant la Révolution, juge archiépiscopal et de police de la ville et comté de Vienne. Propriétaire d'une maison qui faisait face au temple romain d'Auguste et de Livie, lié d'amitié avec Pierre Schneyder, il en suivait les recherches et lui porta son concours en 1772 lorsque l'archéologue s'essayait à déchiffrer la dédicace du temple [lettre de A.-J. Ginét à Jean-François Séguier, 06/03/1772 – Bibliothèque municipale, Nîmes, ms 142, fol. 11-12].

16 - Allusion indirecte à la mode du siècle précédent et du début du XIX^e siècle : le Grand Tour qui faisait voyager en Europe artistes ou amateurs des Beaux-Arts. Constat qui peut aussi aujourd'hui encore s'appliquer : le patrimoine est souvent plus facilement apprécié pour sa valeur touristique ajoutée, à l'intention des étrangers (voyez déjà le titre de l'*Essai* de Joly : « *...pour servir de guide aux voyageurs* » ; celui du guide d'Etienne Rey, *Le guide des étrangers...*) ; dans une moindre mesure les autochtones peuvent, sans doute, y trouver aussi quelque intérêt !

et en consoles. Quant aux monnaies antiques certaines ont été fondues par les orfèvres viennois.

L'énumération des vestiges romains

Alors que les rues de Vienne « *sont étroites et mal percées* », Joly fait remarquer, par contraste, la présence « *des restes considérables d'anciennes voies romaines dont les pavés en granit ont souvent plus d'un mètre de surface* ». Sur les façades des maisons qu'il juge négativement (« *une architecture barbare et tout-à-fait dégénérée* ») il observe, en remploi, « *des brèches d'Afrique, du cipolin vert, des inscriptions, des bas-reliefs et autres fragments* ». Il donne quelques exemples de structures antiques encore visibles : le mur de terrasse, contigu à « *l'ancienne abbaye de Saint-Antoine* » [= la commanderie des Antonins]¹⁷, les murs qui enferment le jardin formé à l'emplacement de « *l'amphithéâtre* » [= le théâtre antique], les murs de Pipet etc... En parcourant la ville on pouvait voir devant les maisons des bornes et des bancs en marbre blanc [marbre ou calcaire du Rhône jurassien ?] ; et dans les anciens bâtiments on remarquait des seuils et des cheminées en cipolin [marbre blanc-vert à veines ondulées]. En outre il relève aussi la présence de remplois, parfois très précieux, dans les églises de Saint-André-le-Bas, Saint-Maurice, et Saint-Pierre.

Le sous-préfet poursuit en évoquant le temple romain (alors tribunal de commerce) sauvé par sa transformation en église consacrée à la Vierge [Notre-Dame-la-Vie], mais défiguré par les maçonneries élevées dans les entrecolonnements, la suppression des cannelures des colonnes alignées sur le mur ; les chapiteaux ont, eux, échappé à ce traitement pour ne pas compromettre la stabilité de l'entablement. Malgré ces dégradations l'administration n'a pas renoncé au projet de rétablir le temple dans son état primitif [Il faudra cependant attendre le milieu du siècle pour voir le projet engagé, non sans mal]. Nous notons ici que Joly a adopté l'identification de ce monument comme temple romain, faisant donc implicitement référence aux études de Pierre Schneyder qui en avait établi l'identité à partir de ses relevés et de son interprétation de la dédicace sur l'entablement.

Tout en dénonçant au passage le silence des auteurs anciens sur la localisation des édifices publics qu'ils citent, alors même qu'il devait y avoir à leur époque plus de restes identifiables, Joly poursuit son énumération. Les fortifications romaines qui viennent se terminer au nord et au sud sur le Rhône reliaient des camps légionnaires fortifiés dont on voit encore les traces sur plusieurs collines. [Inutile aujourd'hui de rappeler le côté erroné d'une telle interprétation, validant la présence de camps militaires romains]. Pour l'amphithéâtre [= théâtre antique] adossé au mont Pipet, et le théâtre [= odéon] des traces étaient encore visibles... Des constructions unissaient « *autrefois* » le mont Pipet, dont la fonction ne peut être précisée par Joly, et la colline de Saint-Just, sans qu'on puisse en déterminer la forme car elles ont été ruinées par le lit

17 - « Voyez le mur de terrasse qui est contigu à l'ancienne abbaye de Saint-Antoine » : n'est-ce pas là un lapsus au lieu et place de « l'ancienne abbaye de Saint-André-le-Haut » avec les murs de terrasses qui bordent la Gère ?

du ruisseau [= de Saint-Marcel] qui ne cesse de menacer la route et les maisons voisines.

Dans le nouveau musée installé, depuis peu, en 1806, dans l'ancienne église Saint-Pierre, vaste bâtiment, bien éclairé « *qu'il ne s'agit plus que de remplir* », les voyageurs trouveront de quoi satisfaire leur curiosité. Parmi les restes qui peuvent intéresser aussi les architectes, il y a des « *modèles (...) pour la sculpture d'architecture* » si beaux qu'on n'en trouverait pas ailleurs sauf en Grèce et à Rome : par exemple une grande corniche en marbre blanc d'à peu près 2m de haut, dont les ornements sont comme en perspective¹⁸.

Des perspectives d'avenir (p. 15-16)

En conclusion de son préambule et avant d'entamer les pages consacrées à un itinéraire de visite de Vienne, J.-J. Joly suggère un programme pour remédier au silence des auteurs anciens. Il y décrit un processus qui va de la recherche méthodique au sol à la collecte des objets mobiliers destinés au musée, en passant par l'établissement d'une carte archéologique. On s'attendrait ici à un rappel des travaux de cartographie de P. Schneyder, travaux non publiés, mais dont le sous-préfet avait connaissance. Une note en bas de page rappelle cependant, non sans une légitime courtoisie, que M. Schneider « *dont nous apprécions les recherches* » a « *travaillé au plan de l'ancienne ville* » ; il en aurait retrouvé l'enceinte, l'emplacement et le plan des principaux monuments. Une réserve cependant : Schneyder a travaillé seul, sans avoir de moyens suffisants ; dans de telles conditions, il n'a pu « *obtenir un résultat satisfaisant* ». Cette expérience inachevée a donc inspiré à Joly un plan d'action pour lequel il était prêt à engager des personnes pour l'entreprendre [ce qui implicitement met Schneyder trop âgé (il avait alors 75 ans) "sur la touche"]¹⁹.

Reprenons donc les orientations proposées par Joly :

- « *lever un plan géométral de tout ce qui reste des constructions antérieures à l'établissement du christianisme* » ; les principes en sont définis : exactitude des localisations, indication précise de l'orientation des murs, identification certaine des vestiges comme romains, mention des lieux de découverte des inscriptions.
- les moyens : « *des fouilles faites en grand* », (une archéologie extensive), la mise au jour des fondations, la détermination de points et de directions « *pour faire reconnaître le plan* » des monuments et « *les rapports qu'ils avaient entre eux* ».
- grâce à ces opérations, il serait possible de différencier « *les monuments pris*

18 - On pense à ces éléments d'architecture recueillis par P. Schneyder à l'emplacement qu'il définissait comme étant l'amphithéâtre. Il pourrait s'agir ici d'un fragment exceptionnel par la qualité de sa grammaire décorative : un rampant de fronton en marbre, exposé encore à l'extérieur de l'église-musée Saint-Pierre, mais méconnaissable sous l'altération superficielle générée par les pluies et la pollution.

19 - Charles Jaillet, dans ses notes manuscrites citées plus haut (n. 3), dénonce le peu de cas fait par le sous-préfet à l'endroit des recherches de P. Schneyder ; c'est tout juste s'il ne lui reproche pas d'être coupable de pillage ou d'emprunts masqués. « (le fonctionnaire) *ne devait pas être trop empressé de secourir Schneyder* » qui avait échoué à plusieurs reprises à trouver une aide pour publier ses travaux. « *Et pourtant sa situation avantageuse lui (celle de Joly) a bien permis de faire imprimer son petit volume* ». Ch. Jaillet suggère même que la *Notice du musée d'antiquités* publiée par l'archéologue à Vienne en 1809, une année après l'*Essai* du sous-préfet, avait été « *une riposte voilée* » - le sous-préfet n'en eut pas connaissance puisqu'il mourut l'année même de la publication de son propre *Essai* !

dans leur ensemble », en déterminant leur fonction ; dans cette classe seront aussi comptées les inscriptions ; et une deuxième classe de vestiges : les « *objets détachés des masses* », c'est-à-dire le petit mobilier, qui « *comme monuments d'art ou comme objets de simple curiosité* » seront à déposer au musée.

[À Lyon, il faudra attendre 1832/1850 pour que le même projet – un plan des vestiges archéologiques reconnus - fût réalisé par l'architecte Antoine Chenavard, un ami et proche d'Étienne Rey (successeur de P. Schneyder à Vienne) d'après les recherches de François Artaud, conservateur du musée des antiques lyonnais, lui-même ancien élève de P. Schneyder qui fut également professeur de dessin à l'école qu'il avait créée au collège de Vienne²⁰]. A Vienne même Etienne Rey avait lui-même commencé à mettre en œuvre un plan archéologique, largement inspiré des travaux et plans exécutés par Pierre Schneyder, et complété par ses propres découvertes ou hypothèses²¹.

L'*Essai* de J.-J. Joly se poursuit alors par un itinéraire dans la ville, commenté et associant des remarques sur les activités industrielles, les techniques et les monuments qui jalonnent le parcours.

(à suivre dans un prochain numéro la visite de Vienne avec le sous-préfet...)

20 - Références dans la *CAG*, 69, 2, *Lyon*, n° 114-115 – A.-M. Chenavard, *Lyon antique restauré d'après les recherches et documents de F.M. Artaud*, Lyon, Boitel, 1850.

21 - Plan donné dans l'ouvrage d'E. Rey, J.-B. Vietty, *Monuments romains et gothiques de Vienne en France*, Paris, chez Firmin-Didot, 1831, II^e partie, pl. I.

Informations

La vie de la Société

■ Ventes à prix réduits

Les Amis de Vienne organisent le **samedi 23 novembre 2019** de 14 à 18 heures, le **dimanche 24 novembre 2019** de 9 à 12 heures et de 13 à 18 heures, au local (3, rue de la Table Ronde, près de la place du Jeu-de-Paume à Vienne), une vente de livres anciens et modernes sur Vienne et le Dauphiné, de cartes postales anciennes de Vienne et du pays viennois ; de quelques gravures ou estampes à thème local. Tout cela à prix réduit.

■ Visite archéologique

Le musée de Saint-Romain-en-Gal – Vienne vient d'établir un calendrier de visites commentées par Laurence Brissaud et Jean-Luc Prisset, suite à leur conférence du 6 avril dernier où la visite des thermes du Palais du Miroir n'avait pas pu avoir lieu en raison des intempéries.

Vous êtes conviés à suivre l'une de ces visites :

le mercredi 26 juin à 10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 15

le mercredi 10 juillet 10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 15

les samedi 20 et dimanche 21 juillet à 10 h 30 - 14 h 30 - 16 h 15

Rendez-vous dans le hall du Musée. Visite gratuite

L'organisation de cette visite nécessite une inscription, au préalable, à l'accueil du musée : 04 74 53 74 01, car la jauge est limitée pour des questions de sécurité.

Pour votre confort nous vous conseillons d'adopter une tenue adéquate sportive et confortable (chaussures type basket).

Pour ceux ou celles qui ne pourraient pas assister à ces visites, d'autres dates seront proposées à la saison prochaine.

■ Une journée à Orange et aux Carrières de Lumières aux Baux-de-Provence

Le jeudi 12 septembre 2019

Départ de Vienne – rendez-vous à 7 heures arrêt bus Jean Moulin, avenue Général Leclerc et à 7 h10 – gare routière, boulevard Asiaticus.

Vers 10 heures, commencement de la visite, rendez-vous avec nos guides devant l'Arc de Triomphe. Visite du théâtre. Déjeuner dans l'enceinte du théâtre au Restaurant La Grotte d'Auguste. Après le déjeuner départ en direction des Baux pour la visite à 15 heures dans les Carrières de Lumières où nous pourrons découvrir : "VAN GOGH, La nuit étoilée" et "JAPON REVE, images du monde flottant". Dans les carrières, la température peut être fraîche, il est conseillé de prévoir un petit vêtement. - Arrivée à Vienne vers 20 heures.

Prix de la journée : 80 €, comprenant le transport en autocar grand tourisme, les visites guidées, les entrées dans les monuments, le repas.

Chèque à l'ordre des Amis de Vienne à faire parvenir avec l'inscription à : Annick Seguin, 9 bis, Montée des Grands Prés, 38200 Vienne - Tél. 07 85 53 35 37 - 04 74 85 27 89 - Mail : annick.seguin3@orange.fr